



## Opération de Développement Rural de Court-Saint-Etienne

### Compte-rendu de la rencontre CCATM/FRW 03/03/20

Participants : membres de la CCATM, Laetitia Lamacq et Dimitri Phukan (FRW)

**Ordre du jour** : présentation de l'Opération de Développement Rural (ODR) à Court-St-Etienne et identification des points stratégiques / projets potentiels avec la CCATM

#### 1. Présentation de l'Opération de Développement Rural (ODR)

Dimitri Phukan et Laëtitia Lamacq (FRW) présentent aux membres de la CCATM le déroulement d'une Opération de Développement Rural.

Ils abordent les points suivants :

1. Le processus participatif
2. La mise en œuvre d'un Programme Communal de Développement Rural (PCDR)
3. La stratégie de développement
4. Les projets

La présentation se trouve en annexe 1 du compte-rendu (power point sous format pdf).

#### Questions posées par la CCATM et réponses apportées par la FRW :

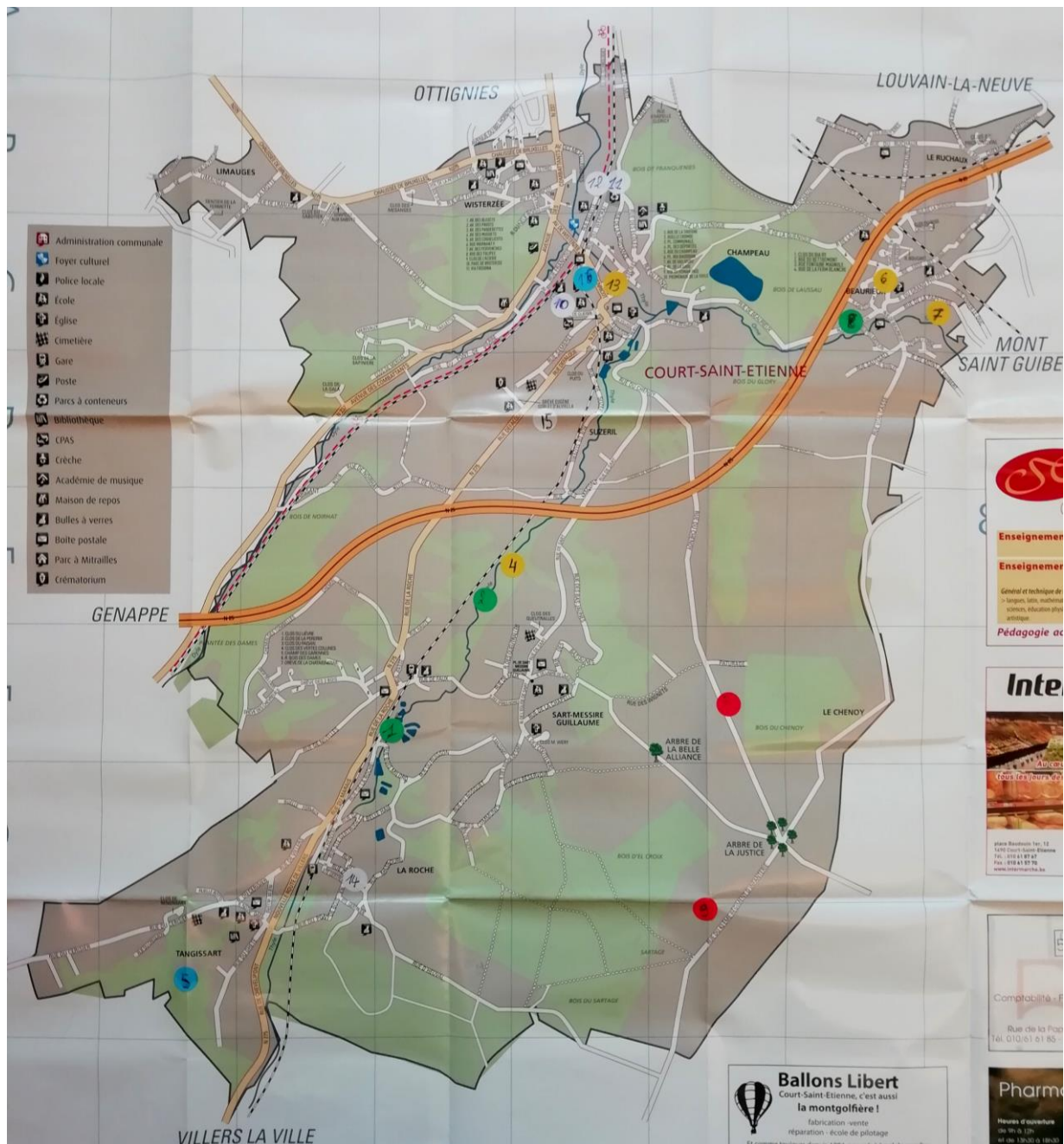
- **Que signifie « atelier rural » ?**  
→ C'est un espace polyvalent de type pépinière d'entreprises, à destination des entreprises locales qui démarrent leur activité ou se sentent à l'étroit. L'objectif de ce type de lieu d'accueil est de maintenir et stimuler l'économie rurale.
- **Que signifie « maison rurale » ?**  
→ C'est un bâtiment situé en milieu rural qui accueille des activités reconnues par la Région wallonne et aussi la Communauté française (jusqu'à 50%). La polyvalence est toujours souhaitée en Développement Rural. Par exemple, il peut y avoir une salle de village à louer (non permanent, accessible à tous) et des activités permanentes type Asbl, crèche, bibliothèque etc. Tout dépend des besoins et du type de gestion souhaitée.
- **Qu'est-ce qu'un « logement tremplin » ? La construction de logements tremplins ou intergénérationnels dans le cadre du Développement Rural ne fait-elle pas « double emploi » avec ce que fait déjà le CPAS ?**  
→ Le logement tremplin est un logement à loyer modéré pour jeunes ménages avec une épargne foncière locale. C'est une solution pour garder les jeunes ménages au

*cœur des villages. Ce type de constructions ne rentrent pas en « concurrence » avec ce que propose le CPAS car sont des « petits » projets (en terme de nombre de logements) qui viennent en complément au parc de logement public existant.*

## 2. Identification des points / projets stratégiques sur la commune

En deuxième partie de réunion, la FRW demande aux membres de la CCATM de s'exprimer sur les points stratégiques à l'échelle de la commune. Des gommettes sont distribuées aux participants pour situer les projets potentiels sur la carte.

L'exercice proposé permet de faire ressortir 16 idées de projets sur l'ensemble du territoire.



### Liste des projets évoqués par point stratégique :

1. Prolonger le chemin de liaison douce cyclo-piétonne (sentier 103) le long du chemin de fer et de la Thyle
2. Aménager le sentier 103 (bancs, éclairage intelligent si besoin...)
3. Aménager une piste cyclable rue du Chenoy et limiter la vitesse (remarque : certains roulent à 90 km/h sur les pavés). Ce projet est à évaluer car il est hors du réseau points nœuds.
4. Préserver ce site (zone de grand intérêt biologique) et plus globalement le réseau écologique (maillage de Villers-la-Ville vers Court-St-Etienne)
5. Réaliser des aménagements sur les sentiers à Tangissart (les castors ont rendu inaccessible le site)
6. Créer un lieu de convivialité à Beaurieux (remarque : une zone verte était initialement prévue avec barbecue etc. mais toujours non aménagée à l'heure actuelle)
7. Créer un lieu de convivialité vers la rue de la papeterie
8. Aménager des casses-vitesse à Beaurieux (+ tronçon toujours problématique pour les cyclistes)
9. Installer une éolienne citoyenne à la place du pilonne non utilisé près de l'arbre de la justice. Réaliser une étude dans un premier temps pour répondre au défi énergétique et climatique 2030.
- 10 + 11. Améliorer la mobilité dans le centre de Court-St-Etienne (en parallèle à l'avenue des combattants). Sécuriser et créer une voie de transfert
12. Améliorer la cohabitation sur le pré-RAVeL le long du PAMExpo. Actuellement c'est devenu un parking voiture. Quelle place pour les cyclistes et piétons ?
13. Réhabiliter le Hall n°11 : créer un véritable projet, une réflexion au-delà du toit
14. Réhabiliter l'ancienne école de Sart en une Maison Rurale (cf. PST)
15. Réaliser des aménagements Nature au Val de Croix
16. Assurer la pérennité de Quatre Quarts et aménager la gare

### Questions posées par la CCATM et réponses apportées par la FRW :

- **Le Développement Rural peut-il financer un projet d'aménagement de parking multimodal ? (Bornes électriques, co-voiturage, parking vélo etc.)**
  - *C'est une idée de projet qui est tout à fait insérable dans un PCDR. Par rapport au financement, le SPW Développement Rural pourrait compléter, pour ce qui touche spécifiquement au développement rural durable (mobilité douce/alternative). Les modalités doivent être vues au cas par cas et en lien avec les autres politiques de la Région Wallonne dont le SPW Mobilité.*

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Laetitia Lamarcq et Dimitri Phukan



Ensemble, pour des villages vivants

# L'Opération de Développement Rural de Court-St-Etienne

Présentation à la CCATM

03/03/20



1. Processus participatif
2. Mise en œuvre d'un Programme Communal de Développement Rural (PCDR)
3. Stratégie de développement
4. Projets

**Décret relatif au DR  
du 11 avril 2014**

**Arrêté du Gouvernement  
du 12 juin 2014**

The title 'Étapes d'une ODR' is enclosed in a dashed yellow circle in the top right corner. The text is in a bold, yellow, sans-serif font.

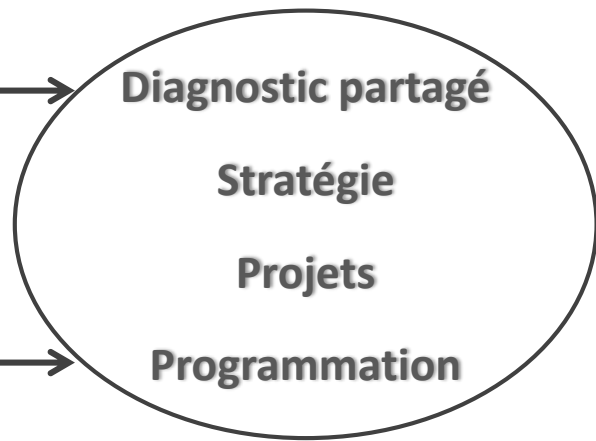
Décision commune

Phase d'analyse par l'auteur de Programme Communal de Développement Rural

Phase d'information - consultation

Phase de co-construction

Validation par la commune et la Région Wallonne

A central oval with a black border contains the following text: 'Diagnostic partagé', 'Stratégie', 'Projets', and 'Programmation'. Two arrows point from the 'Phase d'information - consultation' and 'Phase de co-construction' boxes to this oval.

**Acteurs  
d'une  
ODR**

**Population**

**Commission  
Locale de  
Développement  
Rural**

**Commune**



**Bureau  
d'études**

**Wallonie**

**Organisme   
d'accompagnement**

**Avantages  
pour la  
commune**

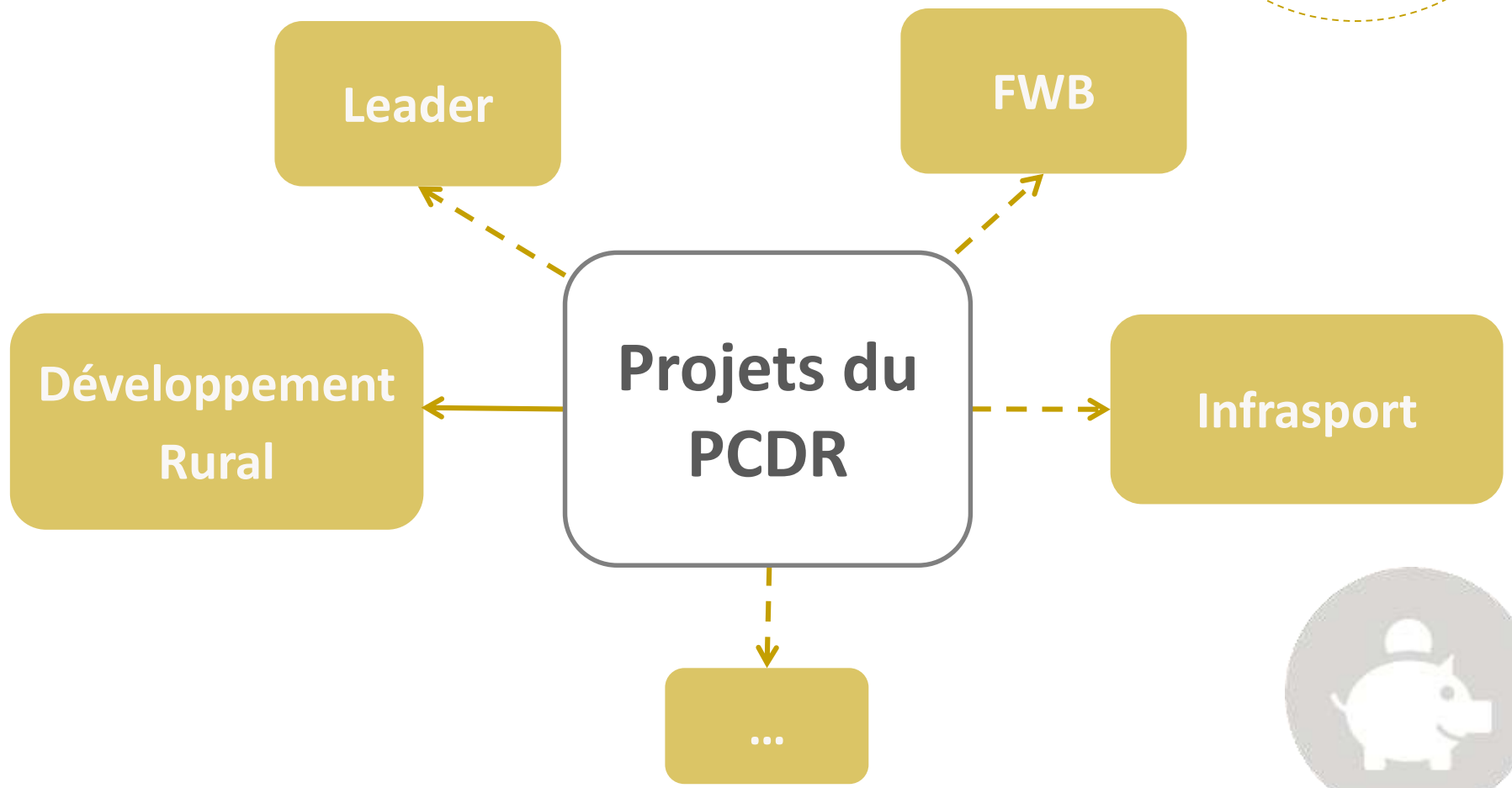
Aide à la  
décision

Fédérateur

Gestion des  
moyens humains  
et financiers

Mobilisation

**Opportunité  
de  
financement**



## 1. Subventions pour \*

*	1 <sup>ère</sup> tranche jusque 500.000 €	2e tranche au-dessus 500.000 €
Aménagements d'espaces publics	60 %	50 %
Autres (maisons de village, logements, ...)	80 %	50 %

## 2. Subventions pour \*

*	1 <sup>ère</sup> tranche jusque 500.000 € par commune	au-delà de 500.000 € par commune
Projets transcommunaux	90 %	50 %

**INCOURT**



**Liaisons lentes**

**LES BONS VILLERS**



**Atelier rural**

**Projets  
subsidés**

**BRAINE-LE-CHÂTEAU**



**Aménagement de l'ancienne cure  
en maison rurale et des abords**

**BEAUVECHAIN**



**Logements intergénérationnels**

GEMBLoux



Balade cyclable entre les villages

LES BONS VILLERS



GT communication associative et 1<sup>ère</sup> rencontre des associations

Projets portés par

la  
dynamique  
citoyenne

PONT-A-CELLES



GT réseau lent et appel à idées  
« NOMME TON SENTIER »

ITTRE



Création de jeux intervillages



# La Fondation rurale de Wallonie (FRW)

Etablissement d'utilité publique, dirigé par un conseil d'administration pluraliste.

## Nos missions:

- **Les Opérations de Développement Rural**
- Plan Communal de Développement de la Nature
- Interface Leader dans le cadre du PWDR
- Facilitateur Bois Energie (pouvoirs publics)
- Assistance Architecturale & Urbanistique



Wallonie

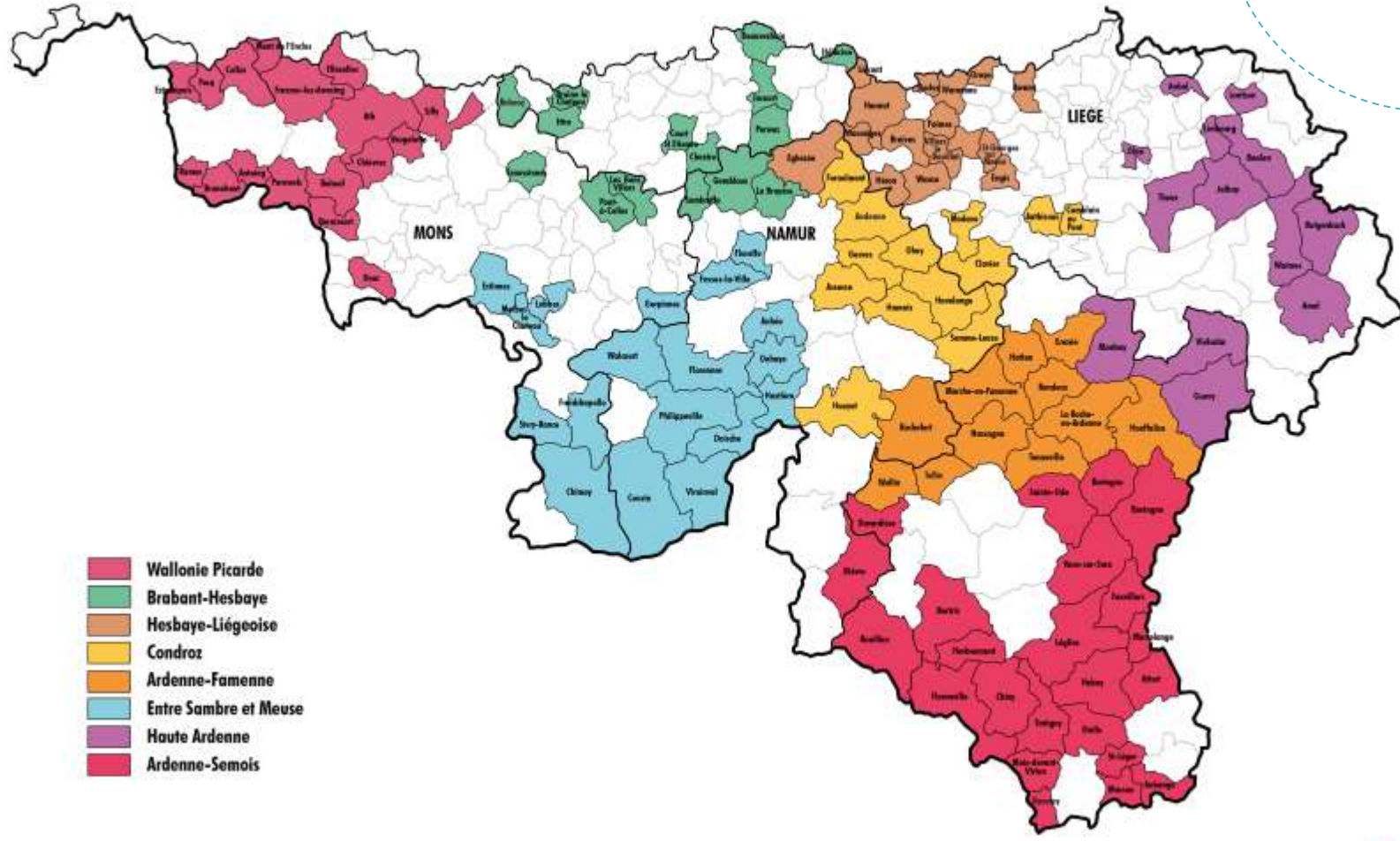


FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES



Les communes accompagnées

## Opérations de développement rural accompagnées par la FRW

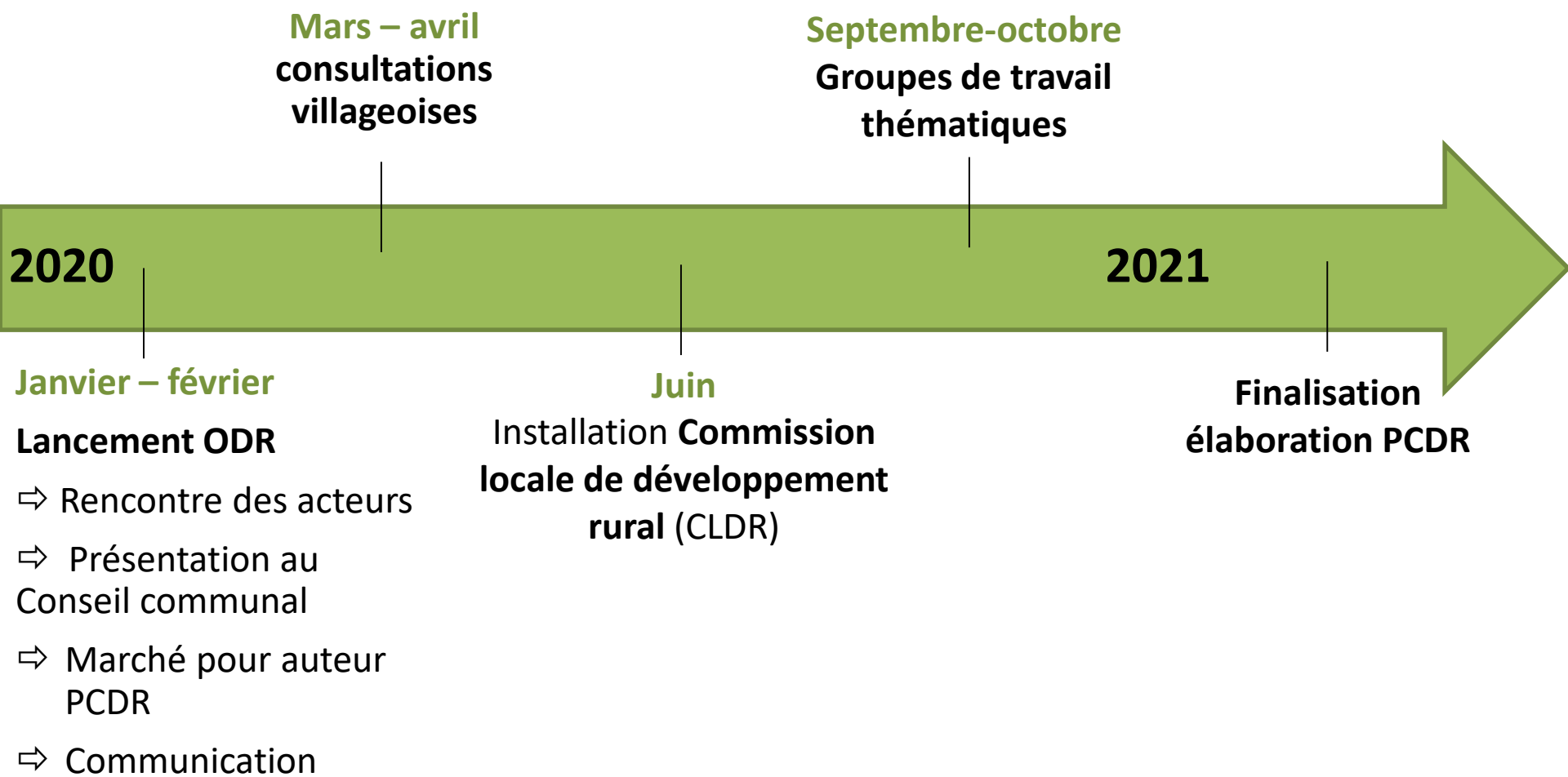


- Wallonie Picarde
- Brabant-Hesbaye
- Hesbaye-Liégeoise
- Condroz
- Ardenne-Famenne
- Entre Sambre et Meuse
- Haute Ardenne
- Ardenne-Semois



# ODR Court-Saint-Etienne

## *Planning prévisionnel*



# Bienvenue aux consultations villageoises...

*A vous la parole !*



Opération de Développement Rural  
de Court-St-Etienne



# Mars – avril 2020 : Les consultations villageoises

## A vous la parole!

**CSE/Mérivaux/Suzeril (haut)**

**10/03/20**

Salle Defalque  
19H30

**Tangissart**

**16/03/20**

Ecole ou Salle Notre Dame  
19H30

**La Roche / Le Chenoy**

**23/03/20**

Salle de La Roche  
19H30

**Beaurieux/Le Ruchaux**

**30/03/20**

Ancienne école de Beaurieux  
19H30

**Sart-Messire-  
Guillaume/Faux/Suzeril (bas)**

**20/04/20**

Salle Sart 10  
19H30

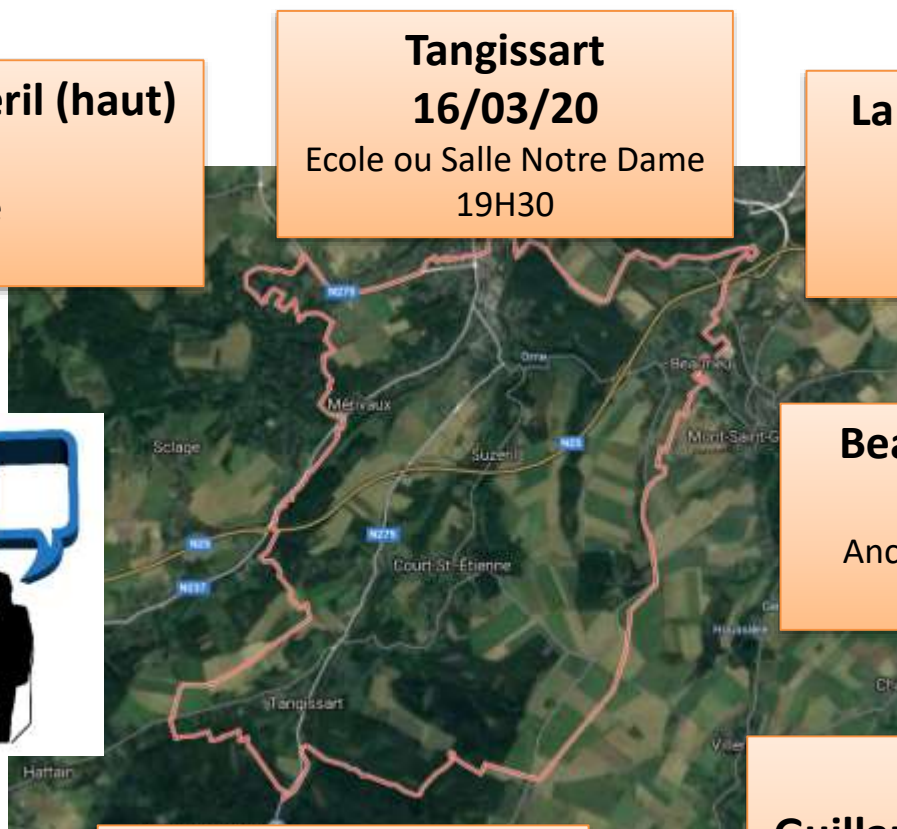
**Limanges/Wisterzée**

**27/04/20**

Ecole de Wisterzée  
19H30

**Consultation des  
associations locales**

**14/05/20**



# La CLDR, organe moteur participatif

## La CLDR, c'est...

- Un **organe consultatif officiel** de la Commune
- Un lieu de **dialogue, d'échange** et de **construction** entre citoyens et élus
- Un **relais** population/ élus



# La CLDR, organe moteur participatif

## Ses missions

- **Elaborer** le PCDR
- **Actions mobilisatrices** et répond à des **demandes d'avis**
- Coordination des **groupes de travail**
- **Suivi** de la réalisation des projets du PCDR
- **Evaluation**



**Merci pour votre attention.**

**Avez-vous des questions?**

